

Adresse Budgétaire

2019 - 2020

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

♦ Examen fiscal

6 Février, 2019

EXAMEN FISCAL

Le budget 2019-2020, le dernier de la 18^e Assemblée législative, continue dans la voie du plan financier visant à gérer avec prudence la croissance des dépenses liées aux programmes et services actuels pour rendre possibles d'autres investissements prioritaires soutenant le mandat de l'Assemblée. Cette gestion prudente des dépenses a contribué aux efforts déployés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) durant la 18^e Assemblée législative pour améliorer sa situation budgétaire malgré la diminution des recettes de 81 millions de dollars enregistrée de 2016-2017 à 2018-2019.

Malgré ces difficultés, les mesures prises pour réaffecter des ressources et réaliser des économies ont permis au gouvernement d'exécuter son mandat et d'investir dans les priorités de l'Assemblée sans détérioration de la situation budgétaire globale par rapport à ce qu'elle était au départ.

Stratégie budgétaire

La stratégie budgétaire adoptée au début de la 18^e Assemblée législative a trois grands objectifs :

- **Limiter la croissance des dépenses à celle des recettes** pour assurer la viabilité financière des programmes.
- **Accroître les excédents de fonctionnement** en réduisant les dépenses de fonctionnement et en augmentant les recettes pour libérer des fonds à investir pour remédier au déficit en infrastructures du territoire et faire d'autres investissements stratégiques dans les priorités de l'Assemblée.
- **Passer le flambeau dans une situation budgétaire solide** en revenant à une position de trésorerie légèrement excédentaire d'ici la fin de la 18^e Assemblée législative.

Des progrès vers le renforcement de la viabilité budgétaire ont été réalisés dans les trois premiers budgets de la présente Assemblée, la croissance annuelle des dépenses ayant été maintenue à 0,2 % durant les trois premières années. Ombre au tableau, la conjoncture économique a entraîné une diminution des recettes de 0,8 % sur la même période. Ces deux années de baisse des recettes signifient qu'il est peu probable que des progrès notables soient réalisés pour atteindre les trois objectifs de la stratégie budgétaire au cours de la présente Assemblée.

Bien que le taux de croissance des dépenses de fonctionnement se situe en deçà des moyennes antérieures, la croissance moyenne prévue de 2,1 % durant la 18^e Assemblée législative est supérieure à la croissance des recettes (1,3 %).

Rappelons que le gouvernement a été en mesure d'investir dans les priorités de l'Assemblée. Comme on peut s'y attendre, parce que la croissance des dépenses de fonctionnement a dépassé celle des recettes, l'excédent de fonctionnement a diminué.

Le GTNO n'atteindra pas son objectif de revenir à une position de trésorerie légèrement excédentaire. Ce n'est pas un hasard si le montant de la diminution des recettes sur deux ans, soit 81 millions de dollars, correspond à celui de l'augmentation du déficit de trésorerie pour la même période. La 19^e Assemblée législative commencera son mandat avec des emprunts à court terme d'un montant supérieur à celui prévu initialement dans le budget 2016-2017. Par contre, on prévoit qu'à moyen terme, la croissance des recettes dépassera celles des dépenses, ce qui devrait alléger le déficit de trésorerie.

L'application de la stratégie budgétaire requiert de la discipline, particulièrement sur le plan des dépenses, car la majeure partie du budget est financée par des transferts fédéraux, qui représentent environ 80 % des recettes totales du GTNO, mais qui sont hors de son contrôle direct. Qui plus est, les Territoires du Nord-Ouest ont une économie modeste et peu diversifiée ainsi qu'une faible population, ce qui rend peu pratique une augmentation des recettes fondée sur une hausse de taxes ou sur d'autres sources de revenus autonomes.

Les mesures entourant les recettes pourraient s'inscrire dans une stratégie budgétaire à long terme du GTNO. Cela dit, comme la portion du budget qui est financée par des recettes autonomes est relativement modeste, la création de nouvelles taxes ou l'augmentation des taux d'imposition, sauf si elles étaient massives, ne produiraient pas beaucoup de nouvelles recettes. Une hausse majeure des taxes pourrait avoir une incidence importante sur le coût de la vie et des affaires aux Territoires du Nord-Ouest, ce qui nuirait par la suite à l'économie. Le recours à d'autres sources de revenus autonomes doit s'appuyer sur plusieurs principes, notamment sur le potentiel de production de

Le budget du GTNO

Le GTNO prépare deux budgets de dépenses : un budget de fonctionnement, qui prévoit le financement de la prestation des programmes et services gouvernementaux, et un budget d'immobilisations, qui prévoit le financement des infrastructures. Le total des recettes doit couvrir les dépenses combinées de ces deux budgets, faute de quoi le gouvernement sera contraint d'emprunter, et donc d'augmenter sa dette. Les emprunts du GTNO sont limités par le plafond de 1,3 milliard de dollars imposé par le gouvernement fédéral et par ses propres lignes directrices en matière de gestion de la dette, qui sont décrites dans sa Politique de gestion responsable des finances.

Conformément à la Politique de gestion responsable des finances, le GTNO doit s'appuyer sur les excédents de fonctionnement pour financer au moins la moitié du budget annuel des infrastructures, consacré aux logements, aux centres de santé, aux écoles, aux routes et aux aéroports dont dépendent les habitants et l'économie des Territoires du Nord-Ouest (TNO). Ce budget ne peut donc être financé à plus de 50 % par des emprunts.

revenus et des principes de politique fiscale saine, y compris la prévisibilité, la justesse, l'efficacité et la simplicité administrative, ainsi que l'incidence potentielle sur l'économie.

Situation et perspectives budgétaires

On estime les recettes totales de 2019-2020 à 1,933 milliard de dollars, ce qui constitue une hausse de 144 millions de dollars par rapport à 2018-2019, un revirement après deux ans de baisse. Cette hausse des recettes s'explique en partie par des investissements du fédéral dans des projets ou programmes précis et à l'imposition de la taxe ténoise sur les émissions de carbone. La diminution des recettes a nui à l'application du plan budgétaire du GTNO, mais la gestion des dépenses tout au long de la 18^e Assemblée législative et l'accroissement des recettes en 2019-2020 ont prévenu une détérioration encore plus grave.

Bien que la stratégie budgétaire visait à réduire les emprunts à court terme durant le mandat de l'Assemblée, la réduction des excédents de fonctionnement obligera le GTNO à accroître ses emprunts à court terme de 81 millions de dollars au total. Rappelons que cette augmentation correspond à la diminution totale des recettes enregistrée pour les deux dernières années. Même si la hausse générale de la dette à court terme est moins forte qu'à la fin des deux Assemblées précédentes, le prochain gouvernement héritera néanmoins des difficultés persistantes en matière de dette à court terme de la 18^e Assemblée.

La prudence financière du GTNO est reconnue par Moody's Investors Service qui, depuis 2006, attribue au GTNO la cote Aa1, l'une des plus élevées qui soient. Grâce à cette cote, le GTNO bénéficie de conditions d'emprunt favorables.

Perspectives à moyen terme

Dans ses perspectives à moyen terme, le gouvernement prévoit que les excédents de fonctionnement augmenteront jusqu'en 2021-2022. Cela dit, le total des emprunts augmentera lui aussi pour s'établir à 57 millions de dollars de la limite d'emprunt en 2021-2022, avant de redescendre.

On prévoit une croissance des recettes modérée à moyen terme, soit 2,7 % par année de 2019-2020 à 2023-2024. La croissance des recettes dans les années à venir sera encore influencée par le financement fédéral de projets et programmes précis et par la pleine imposition de la taxe ténoise sur les émissions de carbone. Les dépenses devraient croître à moyen terme à un taux annuel moyen de 2,5 %, soit un taux inférieur à celui des recettes, ce qui fera augmenter les excédents de fonctionnement et aidera le GTNO à réduire ses emprunts à court terme. On suppose dans les prévisions de croissance des dépenses que le coût des programmes et services actuels ainsi que des nouvelles initiatives sera modeste, mais on ne prévoit aucune réduction.

Tout au long de la période de prévision, la dette du GTNO demeurera sous le plafond d'emprunt de 1,3 milliard imposé par le gouvernement fédéral, et les paiements affectés au service de la dette resteront inférieurs à la limite de 5 % prescrite par la Politique de gestion responsable des finances. Cette dernière exige également qu'au moins la moitié des investissements annuels en infrastructures soit financée par les excédents de fonctionnement. Les dépenses de base en infrastructures seront maintenues à un niveau généralement stable. Les importants projets

d'infrastructure, comme la rénovation de l'Hôpital territorial Stanton et la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk, sont achevés ou en cours d'achèvement. D'autres projets, comme la route toutes saisons *thı̄cho*, la route de la vallée du Mackenzie et des projets d'énergie verte, sont inclus dans le budget de dépenses en immobilisations 2019-2020. Il faudra d'autres emprunts à long terme, surtout pour la Société d'hydro des TNO. La dette totale devrait atteindre un sommet en 2021-2022.

Plus des deux tiers des recettes du GTNO proviennent de la subvention au titre de la formule de financement des territoires, sur laquelle il n'a aucune prise. À moyen terme, la dotation du GTNO au titre de la formule de financement des territoires devrait augmenter d'environ 2,9 % par année. Cette estimation repose sur certaines hypothèses concernant les dépenses des administrations provinciales et locales ainsi que le taux de croissance démographique relatif des TNO par rapport à l'ensemble des provinces, qui sont les principales variables déterminant cette augmentation. Les mesures de compression des dépenses adoptées par les provinces et la faiblesse persistante de la croissance démographique des TNO ont contribué à ralentir l'augmentation de la subvention au titre de la formule de financement des territoires, et donc des recettes totales.

Le GTNO a mis en place plusieurs stratégies pour favoriser la robustesse et le dynamisme de l'économie. De plus, il a la capacité budgétaire requise pour réaliser des investissements stratégiques en infrastructures, en accord avec sa Politique de gestion responsable des finances et dans les limites du plafond d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral. Avec le temps, ces mesures devraient contribuer à diversifier l'économie et à élargir les bases de l'économie et de l'emploi pour rendre celles-ci moins dépendantes du gouvernement et du secteur minier.

Risques pour les perspectives

Le GTNO s'expose à un certain nombre de risques budgétaires, dont les suivants :

- *La dépendance de l'économie ténoise au secteur des ressources.* L'activité dans ce secteur peut fluctuer fortement, est très variable, et les TNO affichent donc la croissance économique la plus volatile au Canada. En effet, l'activité du secteur des ressources a une incidence sur la croissance économique à long terme et induit une forte volatilité dans les recettes autonomes du GTNO.
- *La volatilité des recettes.* Traditionnellement, l'impôt sur les sociétés a constitué la source de recettes autonomes la plus volatile du GTNO, mais la subvention au titre de la formule de financement des territoires fluctue au gré des variations des revenus d'impôt. Les recettes provenant de l'exploitation des ressources sont volatiles, mais leur variabilité ne sera pas contrebalancée par la formule de financement des territoires, qui n'en tient pas compte dans son calcul. Comme ces recettes sont corrélées aux fluctuations des prix des produits de base et des taux de change ainsi qu'aux décisions opérationnelles des exploitants, elles sont difficiles à prévoir. Pour le budget de fonctionnement, le risque de perturbations importantes des recettes tirées de l'exploitation des ressources est en grande partie neutralisé par l'engagement du GTNO à ne pas utiliser ces recettes pour financer ses activités courantes, et à les consacrer plutôt au Fonds du patrimoine, au remboursement de la dette et aux infrastructures.
- *Taux d'intérêt accrus.* À l'heure actuelle, le risque posé par la dette est considéré comme faible, puisque le service de la dette devrait absorber moins de 2 % des recettes totales au cours de la période de prévision. Maintenir un niveau d'endettement relativement bas offre une

protection contre le risque de hausse des taux d'intérêt. Si les taux augmentent, les intérêts courus sur l'encours de la dette et les paiements pour le service de la dette augmenteront, laissant moins de fonds disponibles pour les programmes, les services et les investissements en infrastructures.

- *Croissance lente des recettes.* La subvention au titre de la formule de financement des territoires représente presque 70 % des recettes totales, ce qui assure une stabilité budgétaire considérable d'une année à l'autre. Toutefois, l'augmentation de la subvention dépend largement de la croissance relative de la population ténoise par rapport au reste du Canada et des dépenses des gouvernements provinciaux et locaux. Une croissance démographique nulle ou négative et l'adoption de nouvelles mesures d'austérité budgétaire par les gouvernements provinciaux et locaux limiteraient l'augmentation de la subvention au titre de la formule de financement des territoires.
- *Pressions continues sur les dépenses de fonctionnement.* Le GTNO est continuellement pressé d'améliorer ses programmes actuels et de mettre en œuvre des initiatives, tout en maintenant l'enveloppe des programmes et services existants. Même si le GTNO est parvenu à réduire de manière constante le taux de croissance des dépenses liées aux programmes, il devra poursuivre ses efforts pour que l'augmentation des dépenses ne dépasse pas celle des recettes, faute de quoi sa situation budgétaire pourrait se détériorer.
- *Dépenses imprévues et dépassements de coûts des projets d'immobilisations.* Les pics de dépenses de fonctionnement correspondent habituellement à des événements imprévus, comme des besoins exceptionnels liés à la lutte contre les incendies ou d'autres catastrophes naturelles. Lorsque le GTNO entreprend des projets d'immobilisations de grande envergure, il court un risque accru de voir son cadre financier perturbé par un dépassement de coûts.

Examen fiscal

Budget des dépenses révisé de 2018-2019

Les excédents de fonctionnement de 2018-2019 devraient s'établir à 40 millions de dollars, soit 17 millions de dollars de plus qu'on ne le prévoyait à l'établissement du budget principal des dépenses 2018-2019, ce qui s'explique par des recettes supplémentaires de 40 millions de dollars, contrebalancées par une augmentation de 18 millions de dollars des dépenses et d'autres rajustements à hauteur de 5 millions de dollars. Les prévisions révisées établissent désormais le montant des recettes pour 2018-2019 à 1,789 milliard de dollars. On s'attend à ce que les transferts augmentent de 55 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses 2018-2019, principalement en raison de nouveaux transferts fédéraux destinés particulièrement aux infrastructures, à l'éducation et à la lutte contre les changements climatiques. Les prévisions concernant les sources de revenus autonomes ont été revues à la baisse : 15 millions de moins en raison principalement d'une diminution de 37 millions de dollars des recettes (montant estimé) de l'impôt sur le revenu des sociétés, contrebalancée en partie par une hausse attendue de 7 millions de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers et une augmentation de 13 millions de dollars des revenus tirés des ressources.

Les dépenses de fonctionnement devraient s'élever à 1,731 milliard de dollars en 2018-2019, soit 1,1 % de plus que prévu dans le budget principal des dépenses 2018-2019. Les dépenses continuent d'être gérées de façon prudente, et les dépenses de fonctionnement révisées pour 2018-2019 ne sont supérieures que de 1,9 % aux dépenses réelles pour 2017-2018.

La dette totale prévue au 31 mars 2019 s'élève à 1 milliard de dollars, ce qui laisse la possibilité d'emprunter encore 300 millions de dollars avant d'atteindre le plafond d'emprunt de 1,3 milliard de dollars imposé par le gouvernement fédéral.

Budget 2019-2020

Le budget 2019-2020 prévoit des recettes de 1,933 milliard de dollars et des dépenses de fonctionnement après rajustements de 1,873 milliard de dollars, ce qui donnera lieu à un excédent de fonctionnement de 60 millions de dollars.

Le budget principal des dépenses 2019-2020 prévoit que les recettes totales augmenteront de 144 millions de dollars par rapport aux estimations révisées de 2018-2019. La subvention au titre de la formule de financement des territoires augmentera de 53 millions de dollars en 2019-2020. Les autres transferts devraient augmenter de 31 millions de dollars, passant de 203 millions de dollars à 234 millions de dollars. Cette hausse est attribuable aux transferts fédéraux supplémentaires de 29 millions de dollars destinés particulièrement aux infrastructures.

On prévoit que les recettes autonomes du GTNO constitueront 20 % des recettes totales en 2019-2020. Les recettes fiscales devraient augmenter de 41 millions de dollars, principalement à cause de la hausse de 29 millions de dollars de l'impôt sur le revenu des sociétés et des recettes de 16 millions de dollars de la première année de l'imposition de la taxe sur les émissions de carbone. Cette hausse est partiellement annulée par la diminution prévue de 6 millions de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers. On s'attend à ce que les revenus tirés des ressources bondissent de 17 millions de dollars en 2019-2020, pour s'établir à 47 millions de dollars.

On prévoit que les dépenses de fonctionnement de 2019-2020 augmenteront au total de 89 millions de dollars (5,2 %) par rapport au budget principal des dépenses 2018-2019, augmentation attribuable principalement aux dépenses des ministères suivants : Santé et Services sociaux (hausse de 34 millions de dollars, soit 7,4 %), Infrastructure (25 millions de dollars, soit 10,5 %), et Éducation, Culture et Formation (10 millions de dollars, soit 3 %).

Le budget 2019-2020 prévoit une augmentation de 325 millions de dollars de la dette à court terme du GTNO au 31 mars 2020. La dette totale, incluant celle de la Société d'hydro des TNO et d'autres organismes publics, devrait atteindre 1,113 milliard de dollars au 31 mars 2020, laissant une capacité d'emprunt disponible de 187 millions de dollars.

BUDGET 2019-2020

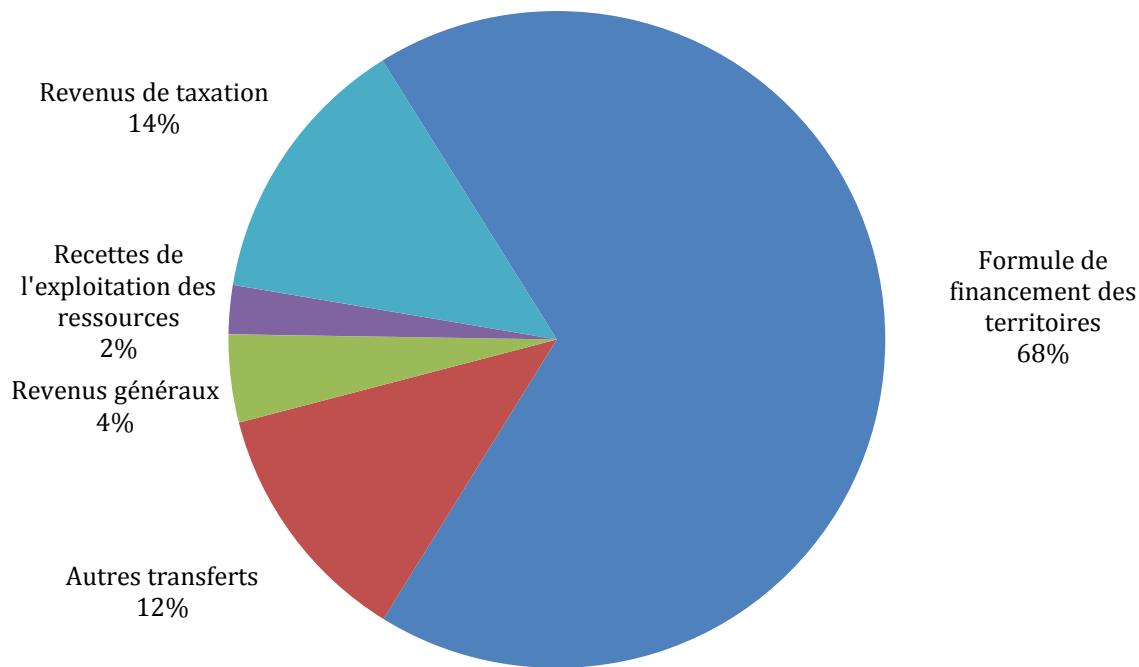
Initiatives liées aux recettes

Le budget 2019-2020 ne prévoit aucune augmentation des taxes existantes, outre l'indexation annuelle du taux par mille d'impôt foncier sur l'inflation à partir du 1^{er} avril 2019. Ces augmentations découlent de la politique du GTNO qui consiste à indexer, dans la mesure du possible, les taux de la taxe sur le tabac et de l'impôt foncier, la majoration sur les spiritueux et les droits.

Le 11 juillet 2018, le GTNO a dévoilé ses plans pour la tarification du carbone pour honorer son engagement relatif au *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*. Dans le cadre du plan proposé, le GTNO imposera à compter du 1^{er} juillet 2019 une taxe sur le carbone de 20 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre pour le carburant. Le taux de la taxe augmentera de 10 \$ par tonne chaque année pour atteindre 50 \$ par tonne en 2022. Les recettes tirées de la taxe sur le carbone seront recyclées sous forme de remises, de compensations et d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement s'est engagé à mettre en place une taxe sur les boissons sucrées dans le but de décourager leur consommation; on s'attend à ce que la réduction de la consommation de sucre contribue à la prévention de certains problèmes de santé dans la population, notamment l'obésité et le diabète, en plus d'améliorer la santé bucco-dentaire des Ténois. Un projet de taxe sur les boissons sucrées est en cours d'élaboration et il doit faire l'objet d'une consultation du public au début de 2019. Un rapport faisant état des constats sera publié plus tard au cours de l'année.

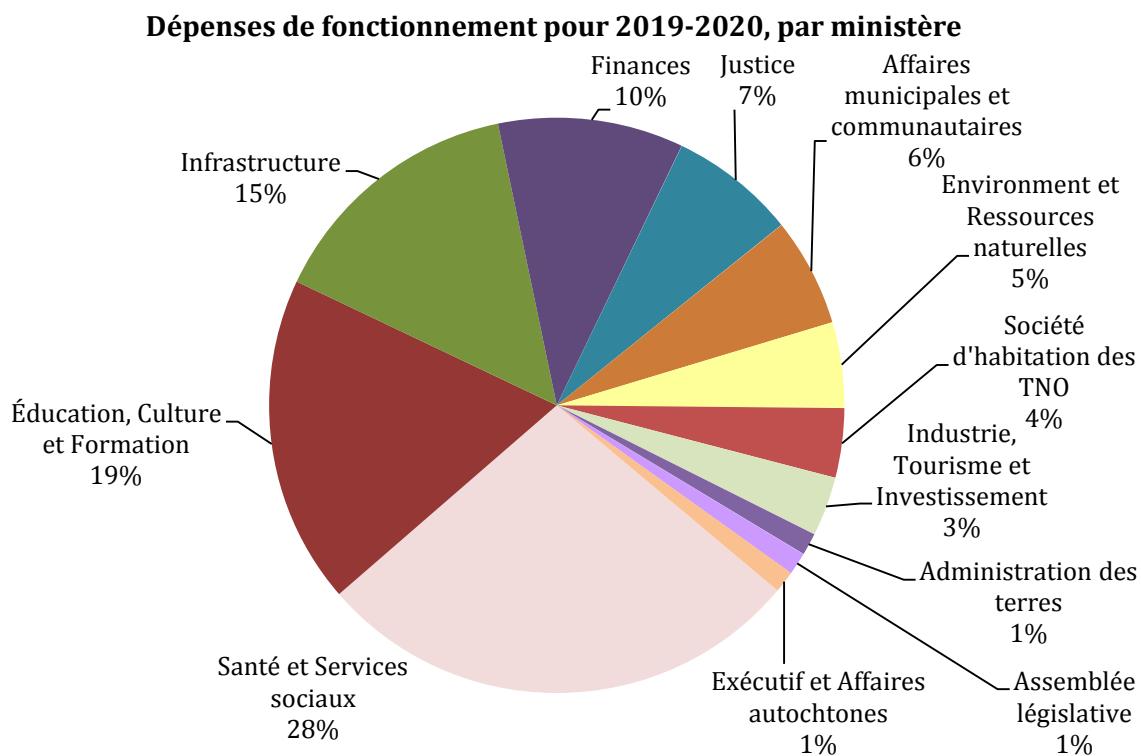
Recettes projetées pour 2019-2020, par source



Dépenses de fonctionnement

Le budget 2019-2020 propose des dépenses de fonctionnement de 1,802 milliard de dollars, dont 1,1 milliard (60 %) est affecté aux programmes sociaux comme l'éducation, les soins de santé, les services sociaux, le logement, les services de police et les services correctionnels.

Le budget prévoit que les dépenses de fonctionnement augmenteront de 89 millions de dollars par rapport au budget principal des dépenses 2018-2019, soit une augmentation de 5,2 %. Selon le budget 2019-2020, 70 millions de dollars serviront à financer de nouvelles initiatives, et 17 millions de dollars serviront à couvrir l'augmentation des coûts des programmes existants. Le coût des nouvelles initiatives a été en partie contrebalancé à hauteur de 50 millions de dollars, provenant de programmes arrivant à échéance, d'économies, de nouveaux transferts fédéraux et du recyclage des recettes de la taxe sur le carbone.



Points saillants du budget

Les nouvelles dépenses proposées dans le budget sont axées sur quatre grandes priorités : mieux-être communautaire et sécurité; croissance économique, formation de la main-d'œuvre et administration des terres; environnement et changements climatiques; gouvernance.

Mieux-être communautaire et sécurité

Le budget 2019-2020 propose 31,1 millions de dollars en nouveau financement visant à produire des bienfaits sur la santé des Ténois, dont :

- 15,179 millions de dollars à l'hôpital territorial Stanton, pour le paiement annuel des services et la mise en service de l'hôpital;
- 3,279 millions de dollars pour accroître la capacité de Services à l'enfance et à la famille, ce qui comprend l'embauche de travailleurs sociaux dans l'ensemble des TNO et l'ajout de postes de soutien à l'Administration de santé et au ministère pour assurer l'uniformité et une surveillance adéquate;
- 1,904 million de dollars pour l'ajout de conseillers à l'enfance et à la jeunesse dans les écoles et les collectivités dans les régions de Beaufort-Delta et du Sahtu ainsi que 160 000 \$ pour améliorer la prestation des services de soutien en santé mentale dans les plus petites communautés de ces régions;
- 1,734 million de dollars pour la création d'un programme combinant un refuge de jour et un centre de désintoxication;
- 1,608 million de dollars en services de santé pour les contrats types des médecins pour 2016 à 2021;
- 1,348 million de dollars pour la mise en place d'une ligne téléphonique d'urgence 911 pour l'ensemble des TNO;
- 998 000 \$ pour augmenter le taux des allocations d'aide au revenu pour les personnes âgées ou en invalidité;
- 782 000 \$ pour la mise en service du Centre régional de santé et des services sociaux Sahtú Got'iné et du centre de soins de longue durée Sahtú Déné Nechá Kó à Norman Wells;
- 500 000 \$ en contributions supplémentaires à divers refuges pour victimes de violence familiale des TNO;
- 432 000 \$ pour le développement continu du programme Apprentissage à distance du Nord;
- 401 000 \$ pour l'amélioration des services de réadaptation aux enfants, ce qui comprend l'ajout de trois postes : orthophoniste, ergothérapeute et audiologue;
- 400 000 \$ pour des services mobiles de traitement de la dépendance et de suivi;
- 397 000 \$ pour financer l'embauche d'employés de soutien supplémentaires dans cinq refuges d'urgence;
- 379 000 \$ pour la mise sur pied d'une équipe territoriale de soutien spécialisé composée d'un psychopédagogue, d'un spécialiste du comportement et d'un ergothérapeute, avec le financement requis pour la création de ressources pour les élèves et les enseignants;

- 373 000 \$ pour l'amélioration du programme territorial de sages-femmes, ce qui comprend l'ajout d'un spécialiste clinique et de deux sages-femmes;
- 352 000 \$ pour améliorer la prestation des services dans le cadre du programme de chimiothérapie de l'hôpital territorial Stanton, notamment par l'ajout d'une infirmière et d'un commis;
- 350 000 \$ en financement supplémentaire pour stabiliser les activités des organisations non gouvernementales;
- 315 000 \$ pour élargir le champ des Études nordiques en bonifiant le programme Études nordiques 10 et en créant les programmes Études nordiques 20 (11^e année) et 30 (12^e année);
- 120 000 \$ pour la création d'un poste de coordonnateur de programme à l'hôpital Stanton pour améliorer le soutien offert aux enfants ayant un autisme soupçonné ou diagnostiqué;
- 100 000 \$ par année pendant trois ans sous forme de contribution dans le cadre d'un partenariat avec Habitat pour l'humanité pour la construction d'au plus deux logements abordables par année (pour un maximum de six logements sur trois ans) aux Territoires du Nord-Ouest, la priorité étant donnée aux logements à l'extérieur de Yellowknife.

Croissance économique, formation de la main-d'œuvre et administration des terres

Le budget 2019-2020 propose 9,8 millions de dollars en nouveau financement pour favoriser le développement économique, la formation de la main-d'œuvre et l'administration des terres, dont :

- 2,992 millions de dollars consacrés à l'accord de coopération Canada-Territoires du Nord-Ouest en matière de formation de la main-d'œuvre, qui est axé sur la formation des travailleurs, le soutien au perfectionnement et l'établissement de partenariats pour l'emploi;
- 1,2 million de dollars pour l'initiative d'exploration et d'exploitation minière dans la province géologique des Esclaves, la Commission géologique des TNO partageant les coûts des activités de géoscience;
- 1,013 million de dollars pour fournir les ressources nécessaires au plan *Investir dans le Canada*, en soutien à six nouveaux postes au sein du GTNO;
- 800 000 \$ en financement supplémentaire pour appuyer des campagnes annuelles à grande échelle faisant la promotion du tourisme;
- 674 000 \$ pour faire respecter le droit foncier et élaborer une stratégie pour résoudre les questions touchant à l'occupation non autorisée et l'occupation fondée sur des droits;
- 753 000 \$ pour établir un office d'aménagement territorial du Wek'èezhìi et un bureau du Behchokò;

- 563 000 \$ pour raccourcir à trois ans le délai de résolution des questions de bail de location-acquisition, notamment par l'embauche de deux spécialistes des terres;
- 375 000 \$ pour la mise en œuvre de la *Stratégie sur les ressources pétrolières des TNO*;
- 329 000 \$ pour la création d'un poste d'expert-conseil en géotechnique pour soutenir la gestion des terres publiques et d'un poste d'analyste géomatique pour l'administration des terres territoriales;
- 250 000 \$ pour la création d'un poste de directeur des projets majeurs au ministère de l'Infrastructure, pour diriger la réalisation d'immobilisations de grande envergure financées par le fédéral;
- 225 000 \$ pour la création et la mise en application d'une stratégie axée sur l'économie du savoir, ce qui comprend la création d'un poste temporaire de conseiller principal en économie du savoir (mandat de trois ans);
- 200 000 \$ pour accroître le financement du Conseil des arts des TNO;
- 181 000 \$ pour la création d'un poste d'agent du cinéma, la promotion du Programme de remises pour le cinéma des TNO et l'accroissement des capacités du Bureau du cinéma des TNO;
- 150 000 \$ pour déterminer la faisabilité de la construction du centre pour la durabilité nordique et la résilience des communautés (Centre for Northern Sustainability and Community Resilience), qui se veut un pôle d'excellence nordique en économie du savoir;
- 104 000 \$ pour faire passer le taux de remboursement des frais de scolarité du programme d'aide financière aux étudiants de 500 \$ à 800 \$, et la limite viagère, de 5 000 \$ à 8 800 \$.

Environnement et changements climatiques

Le budget 2019-2020 propose 20,8 millions de dollars en financement additionnel pour des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont :

- 12,5 millions de dollars en remises et avantages liés à la taxe sur le carbone des TNO : remboursement de la taxe sur le combustible de chauffage pour tous sauf les grands émetteurs; transferts aux particuliers pour compenser les effets de la tarification du carbone; remises de la SÉTNO sur les taxes payées sur le combustible utilisé pour produire de l'électricité (petits émetteurs); remises annuelles aux grands émetteurs de 75 % de la taxe sur le carbone payée sur le carburant non moteur, les 25 % restants étant versés dans des fiducies industrielles pour investir dans la réduction des émissions et couvrir les frais d'administration;
- 7,746 millions de dollars au titre du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone pour les programmes et services additionnels de l'Alliance énergétique de l'Arctique, les subventions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre versées aux organisations gouvernementales, commerciales et industrielles, la

séquestration du carbone par l'aménagement forestier, et le financement de la Société d'habitation des TNO;

- 555 000 \$ pour l'application du *Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des Territoires du Nord-Ouest*, notamment des fonds supplémentaires pour la gestion des données, la production de rapports et la promotion.

Gouvernance

Le budget 2019-2020 propose 9,2 millions de dollars en nouveau financement et en bonifications à l'appui de la priorité de la 18^e Assemblée législative, à savoir accroître l'efficacité de la gouvernance, dont :

- 3,078 millions de dollars pour la rémunération de la fonction publique après un gel de deux ans, dont 1,772 million de dollars pour les augmentations négociées dans le cadre de la convention collective des professeurs de 2016 à 2020 et 1,306 million de dollars pour une augmentation de 1 % des salaires des employés non syndiqués du GTNO mise en œuvre en 2018-2019;
- 1,899 million de dollars à plusieurs ministères pour qu'ils assument leurs responsabilités à l'égard de l'initiative fédérale de légalisation du cannabis à des fins récréatives;
- 750 000 \$ en financement additionnel des activités de fonctionnement et d'entretien des administrations communautaires;
- 650 000 \$ en subventions supplémentaires aux administrations communautaires pour les services d'aqueduc et d'égout;
- 407 000 \$ en appui aux services de délivrance de permis aux entreprises et au modèle de soutien, ce qui comprend trois nouveaux postes et les dépenses de fonctionnement connexes;
- 400 000 \$ pour établir un nouveau programme de contributions destiné à compenser les coûts des ententes de détachement assumés par les gouvernements autochtones;
- 400 000 \$ pour la création d'une équipe de services partagés des systèmes d'information;
- 389 000 \$ en rajustement du financement octroyé au titre de l'accord de financement du Délñę, conformément à la formule de financement de l'accord;
- 300 000 \$ pour deux nouveaux agents des services gouvernementaux, l'un à Jean Marie River et l'autre à Sambaa K'e;
- 269 000 \$ pour la création d'une équipe de services partagés de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée;
- 250 000 \$ pour les services de voyage et marchés de services dans le cadre de la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale;

- 234 000 \$ pour financer les coûts supplémentaires de rétrofacturation du Centre de services technologiques liés à l'établissement de l'équipe de services partagés de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée;
- 124 000 \$ pour l'embauche d'un gestionnaire du programme de soutien de la Commission d'aide juridique pour mieux organiser la division compte tenu de la demande grandissante pour les services et de la croissance de l'effectif;
- 38 000 \$ au conseil du statut de la femme (Women's Advisory Council) pour réaliser les objectifs de l'initiative Les femmes en politique par la création d'un plan de communication et le lancement d'une campagne de sensibilisation.

Infrastructures

Le budget des immobilisations 2019-2020 approuvé en octobre 2018 est de 88 millions de dollars supérieur à celui de 2018-2019. Les dépenses totales prévues au budget s'élèvent à 325 millions de dollars, dont 199 millions de dollars pour les dépenses en immobilisations du GTNO, 29 millions de dollars pour les investissements en infrastructures communautaires, 45 millions de dollars pour les contributions aux infrastructures d'énergie et autres, et 50 millions pour les partenariats public-privé (principalement la route toutes saisons Tłı̨chǫ). Si on compte les 18 millions de dollars en investissements dans le logement de la Société d'habitation des TNO, le total des investissements prévus dans les infrastructures en 2019-2020 s'élève à 343 millions de dollars.

Faits saillants du budget de dépenses en immobilisations 2019-2020 :

- 118 millions de dollars pour les routes, routes d'hiver, ponts et ponceaux des TNO, dont 47 millions de dollars pour le projet de la route toutes saisons Tłı̨chǫ, 22 millions de dollars au titre du Fonds national des corridors commerciaux et 34 millions de dollars pour les projets du Plan Chantiers Canada;
- 42 millions de dollars à des projets énergétiques dans le cadre du plan Investir dans le Canada, dont 18 millions de dollars pour le projet éolien Inuvik;
- 62 millions de dollars pour des remplacements, des rénovations et l'acquisition de matériel dans les établissements de santé, dont 25 millions de dollars pour des établissements de soins de longue durée à Hay River et à Inuvik;
- 29 millions de dollars pour continuer à financer les besoins en infrastructures des administrations communautaires;
- 17 millions de dollars pour de nouveaux établissements d'enseignement et la rénovation d'établissements existants, dont 12 millions de dollars pour les travaux de rénovation majeure de l'école Mangilaluk à Tuktoyaktuk et 3 millions de dollars pour le remplacement de l'école J.H. Sissons à Yellowknife;
- 9 millions de dollars pour l'entretien différé et l'amélioration énergétique d'actifs existants du GTNO;

- 8 millions de dollars pour l'ajout, l'amélioration ou la mise à niveau de technologies de l'information.

À la fin de la 18^e Assemblée législative, le GTNO aura investi 1,1 milliard de dollars pour répondre aux besoins en infrastructures des TNO. Cet investissement englobe l'entretien des biens actuels, l'amélioration du parc de logements, le soutien de la croissance économique et le respect des obligations législatives en ce qui trait à la prestation des services et des programmes gouvernementaux. Grâce aux investissements dans les infrastructures stratégiques, les Territoires du Nord-Ouest se placent en meilleure position pour tirer parti des débouchés économiques et soutenir les solutions aux problèmes causés par les changements climatiques. En faisant preuve de rigueur dans son budget de fonctionnement, le GTNO a pu établir un partenariat avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'initiatives en infrastructures – comme le plan Investir dans le Canada, le Plan Chantiers Canada, le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone –, ce qui a rendu possible cet investissement massif.

Sommaire des résultats

	(en milliers de dollars)			
	Budget principal des dépenses pour 2019-2020	Budget des dépenses révisé pour 2018-2019	Budget principal des dépenses pour 2018-2019	Chiffres réels pour 2016-2017
RECETTES	1,933,297	1,789,417	1,749,337	1,853,794
DÉPENSES D'EXPLOITATION				
Rémunération et avantages sociaux	372,208	363,180	360,039	361,733
Subventions, contributions et transferts	846,293	826,885	815,408	794,855
Amortissement	123,014	100,790	100,790	95,052
Facturation interne	21,909	21,610	21,523	23,819
Matériel et logiciels informatiques	5,729	5,729	5,700	6,710
Services contractuels	219,691	205,900	203,999	186,724
Actifs contrôlables	3,226	3,170	3,126	5,189
Frais et paiements	106,076	101,055	100,646	112,260
Perte liée aux taux de change de devises étrangères	-	-	-	-
Intérêts	11,246	11,434	11,434	17,374
Perte sur la vente de biens	-	-	-	1,582
Matériel et fournitures	19,684	19,427	19,214	23,961
Services achetés	14,151	14,172	14,021	14,378
Déplacements	19,863	19,779	19,277	16,343
Services publics	36,294	35,502	35,437	36,373
Provisions pour moins-value	2,419	2,419	2,419	2,595
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION À ÊTRE MIS AUX VOIX	1,801,803	1,731,052	1,713,033	1,698,948
EXCÉDENT D'EXPLOITATION (DÉFICIT) AVANT LES AJUSTEMENTS				
Contributions à l'infrastructure	(74,275)	(29,339)	(27,748)	(5,000)
Travaux d'entretien reportés	(2,000)	(2,838)	(2,000)	-
Profit net du Fonds de stabilisation des produits pétroliers (perte)	(200)	(1,000)	(150)	(510)
Réserve supplémentaire	(20,000)	(15,000)	(20,000)	-
Écarts estimés des crédits	25,000	30,000	37,000	-
TRAVAUX EFFECTUÉS AU NOM DE TIERS				
Recouvrements	99,256	129,219	109,806	105,497
Dépenses	(99,256)	(129,219)	(109,806)	(105,497)
EXCÉDENT D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE	60,019	40,188	23,406	149,336
EXCÉDENT ACCUMULÉ EN DÉBUT D'EXERCICE	1,876,621	1,836,433	1,761,880	1,687,097
EXCÉDENT ACCUMULÉ EN FIN D'EXERCICE	1,936,640	1,876,621	1,785,286	1,836,433

Sommaire des recettes

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2019-2020	Budget des dépenses révisé pour 2018-2019	Budget principal des dépenses pour 2018-2019	Chiffres réels pour 2017-2018
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA	1,309,300	1,256,289	1,256,289	1,232,439
PAIEMENTS DE TRANSFERT	233,595	202,900	148,247	185,654
RECETTES FISCALES				
Impôt sur le revenu	104,369	110,172	103,076	87,530
Impôt des sociétés	23,331	(5,469)	31,299	60,006
Taxe d'accise sur le cannabis	747	373	-	-
Taxe carbone	16,190	-	-	-
Taxe sur le tabac	15,100	15,332	16,087	15,598
Taxe sur le carburant	21,062	20,993	21,684	20,925
Impôt sur le salaire	44,355	43,486	44,866	42,633
Impôt foncier et taxes scolaires	29,750	29,211	29,235	28,744
Taxe sur les primes d'assurance	5,100	4,850	4,850	5,169
	260,004	218,948	251,097	260,605
Recettes tirées des ressources non renouvelables				
Frais liés aux licences, aux loyers, et autres frais	2,532	3,832	2,432	26,184
Redevances minières, pétrolières et gazières	43,822	25,456	13,460	39,862
Frais d'exploitation de carrière	180	180	180	122
	46,534	29,468	16,072	66,168
RECETTES GÉNÉRALES				
Fonds renouvelable - Recettes nettes	32,482	31,153	28,410	30,614
Redevances réglementaires	25,404	24,247	23,154	26,745
Intérêts	280	325	325	335
Recettes de placement	480	480	480	3,730
Baux	3,580	3,815	3,815	4,913
Programmes	16,757	17,290	16,946	19,861
Subventions non financières	140	214	214	443
Services et divers	1,741	1,288	1,288	6,893
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	3,000	3,000	3,000	15,394
	83,864	81,812	77,632	108,928
RECETTES TOTALES	1,933,297	1,789,417	1,749,337	1,853,794

Sommaire des dépenses de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2019-2020	Budget des dépenses révisé pour 2018-2019	Budget principal des dépenses pour 2018-2019	Chiffres réels pour 2017-2018
--	----------------------------------------------	-------------------------------------------	----------------------------------------------	-------------------------------

Ministère

Assemblée législative	22,443	20,849	20,790	18,376
Éducation, Culture et Formation	332,121	327,058	322,310	322,912
Environnement et Ressources naturelles	86,693	88,059	88,022	95,463
Exécutif et Affaires autochtones	22,103	21,869	21,388	18,941
Finances	258,202	252,543	250,745	247,230
Santé et Services sociaux	495,934	463,773	461,563	445,642
Industrie, Tourisme et Investissement	59,974	57,283	57,112	58,314
Infrastructure	264,013	245,492	238,906	243,997
Justice	127,617	124,959	124,577	123,683
Administration des terres	22,584	21,348	20,737	18,213
Affaires municipales et communautaires	110,119	107,819	106,883	106,177
	1,801,803	1,731,052	1,713,033	1,698,948

Catégorie de dépense

Rémunération et avantages sociaux	372,208	363,180	360,039	361,733
Subventions, contributions et transferts	846,293	826,885	815,408	794,855
Amortissement	123,014	100,790	100,790	95,052
Facturation interne	21,909	21,610	21,523	23,819
Matériel et logiciels informatiques	5,729	5,729	5,700	6,710
Services contractuels	219,691	205,900	203,999	186,724
Actifs contrôlables	3,226	3,170	3,126	5,189
Frais et paiements	106,076	101,055	100,646	112,260
Perte liée aux taux de change de devises étrangères	-	-	-	-
Intérêts	11,246	11,434	11,434	17,374
Perte sur la vente d'actifs	-	-	-	1,582
Matériel et fournitures	19,684	19,427	19,214	23,961
Services achetés	14,151	14,172	14,021	14,378
Déplacements	19,863	19,779	19,277	16,343
Services publics	36,294	35,502	35,437	36,373
Provisions pour moins-value	2,419	2,419	2,419	2,595
	1,801,803	1,731,052	1,713,033	1,698,948

Sommaire des investissements en infrastructures

	Budget principal des dépenses pour 2019-2020	Budget des dépenses révisé pour 2018-2019	Budget principal des dépenses pour 2018-2019	(en milliers de dollars) Chiffres réels pour 2017-2018
Immobilisations corporelles				
Assemblée législative	-	390	390	47
Éducation, Culture et Formation	14,658	19,391	11,208	22,748
Environnement et Ressources naturelles	2,423	7,709	2,974	5,840
Finances	1,630	7,130	7,130	2,135
Santé et Services sociaux	59,624	31,932	13,975	18,497
Industrie, Tourisme et Investissement	11,530	11,141	3,773	2,819
Infrastructure	103,806	133,364	64,102	103,446
Justice	4,341	23,329	4,892	9,418
Administration des terres	932	1,692	1,623	683
Affaires municipales et communautaires	-	115	115	-
	198,944	236,193	110,182	165,633
Contributions à l'infrastructure				
Éducation, Culture et Formation	3,000	1,827	300	559
Finances	-	255	255	-
Infrastructure	42,275	-	-	-
Affaires municipales et communautaires	29,000	27,257	27,193	28,086
	74,275	29,339	27,748	28,645
Travaux d'entretien reportés (autres que immobilisations)				
Éducation, Culture et Formation	-	-	-	75
Santé et Services sociaux	-	-	-	40
Infrastructure	2,000	2,838	2,000	264
	2,000	2,838	2,000	379
Partenariats public-privé				
Santé et Services sociaux	2,954	62,063	30,112	91,964
Infrastructure	46,800	67,000	67,000	-
	49,754	129,063	97,112	91,964
Total du budget des dépenses en immobilisations	324,973	397,433	237,042	286,621

Sommaire de la dette et de la capacité d'emprunt prévue

	(en milliers de dollars)			
	Budget principal des dépenses pour 2019-2020	Budget des dépenses révisé pour 2018-2019	Budget principal des dépenses pour 2018-2019	Chiffres réels pour 2017-2018
DETTE À COURT TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	325,000	318,000	301,000	297,076
Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River	1,000	1,000	1,000	-
Société d'hydro des TNO	135,911	25,567	19,671	-
	461,911	344,567	321,671	297,076
DETTE À LONG TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest				
Pont de Deh Cho - obligations à rendement réel	175,850	177,759	176,607	177,209
Liaison à fibre optique de la vallée du Mackenzie - dette au titre des PPP	75,300	77,700	75,000	79,900
Dette de l'Hôpital territorial Stanton - dette au titre des PPP	135,700	138,500	135,700	86,581
Route toutes saisons de la région des Tłı̨chǫ - dette au titre des PPP	19,560	8,160	50,100	-
Société canadienne d'hypothèque et de logement	366	444	444	521
Organismes publics :				
Société d'hydro des TNO	209,168	213,515	253,088	226,393
Société d'habitation des TNO	5,946	6,553	6,456	8,256
Écoles catholiques de Yellowknife	-	-	-	663
TOTAL DE LA DETTE	1,083,801	967,198	1,019,066	876,599
OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	-	337	337	949
Société d'hydro des TNO	16,802	17,256	17,255	17,671
Société d'habitation des TNO	-	-	-	-
GARANTIES D'EMPRUNT				
GTNO	-	-	-	-
Autres organismes publics	-	-	-	-
Société d'investissement et de développement des TNO	2,100	2,500	2,500	2,101
Société d'habitation des TNO	10,522	12,510	12,684	15,166
TOTAL DES EMPRUNTS BRUTS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES EMPRUNTS	1,113,225	999,801	1,051,842	912,486
MOINS :				
FONDS D'AMORTISSEMENT GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE				
Société d'hydro des TNO	-	-	-	(6,278)
EMPRUNTS TERRITORIAUX	1,113,225	999,801	1,051,842	906,208
LIMITE D'EMPRUNTS TERRITORIAUX POUVOIR D'EMPRUNT DISPONIBLE À DES FINS DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE	1,300,000	1,300,000	1,300,000	1,300,000
	186,775	300,199	248,158	393,792

Taux d'imposition provinciaux et territoriaux au 1 janvier 2019

	Taux marginal maximum combiné d'impôt sur le revenu ^(a) (%)	Taxe de vente au détail (%)	Taxe sur les carburants ^(b)		Taxe sur le tabac ^(c) (\$ par carton)	Impôt sur le salaire ^(d) (%)	Impôt des sociétés		Impôt sur le capital des institutions financières
			Essence (\$ par litre)	Diesel (\$ par litre)			Petites sociétés (%)	Grandes sociétés (%)	
Territoires du Nord-Ouest	47.05	-	10.7	9.1	60.80	2.00	4.0	11.5	-
Nunavut	44.50	-	6.4	9.1	60.00	2.00	4.0	12.0	-
Yukon	48.00	-	6.2	7.2	60.00	-	2.0	12.0	-
Colombie-Britannique	49.80	7.0	22.28	23.95	55.00	-	2.0	12.0	-
Alberta	48.00	-	19.73	21.03	50.00	-	2.0	12.0	-
Saskatchewan	47.50	6.0	15.0	15.0	54.00	-	2.0	12.0	4.0
Manitoba	50.40	8.0	14.0	14.0	59.00	2.15	-	12.0	6.0
Ontario	53.53	8.0	14.7	14.3	36.95	1.95	3.5	11.5	1.25
Québec	53.31	9.975	19.2	20.2	29.80	4.26	6.0	11.6	1.25
Nouveau-Brunswick	53.30	10.0	15.5	21.5	51.04	-	2.5	14.0	5.0
Nouvelle-Écosse	54.00	10.0	15.5	15.4	55.04	-	3.0	16.0	4.0
Île-du-Prince-Édouard	51.37	10.0	9.68	15.83	50.00	-	3.5	16.0	5.0
Terre-Neuve-et-Labrador	51.30	10.0	16.5	16.5	49.00	2.00	3.0	15.0	6.0
Moyenne pondérée ^(e)	51.97	7.3	17.3	17.9	41.68	1.83	3.5	11.9	1.42

Notes :

(a) Plus hauts taux combinés de l'impôt sur le revenu et de la surtaxe sur les particuliers (fédéral-provincial-territorial), en vigueur pour l'année d'imposition 2019.

(b) Le taux de la taxe sur l'essence vendue le long des routes aux TNO est de 6,4 cents le litre. Les taux de la taxe sur le carburant de la Colombie-Britannique comprennent la taxe sur le carbone, qui sont uniformes dans toute la province, mais la taxe sur le carburant de la C.-B. comprend les surtaxes à Victoria et dans le Lower Mainland. Les taux de la taxe sur le carburant du Québec varie aussi par région. Celle de l'Alberta comprend la taxe sur le carbone.

(c) Le Manitoba et la Saskatchewan appliquent la taxe de vente sur les produits du tabac. La taxe de vente harmonisée s'appliquent aux ventes de produits du tabac en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse. La taxe de vente provinciale de la Colombie-Britannique ne s'applique pas aux produits du tabac. Au Québec, la taxe de vente du Québec ne s'applique pas aux produits du tabac.

(d) Les TNO et le Nunavut prélèvent un impôt sur le salaire des employés. Les autres provinces qui prélèvent de l'impôt sur le salaire accordent des exemptions aux petites entreprises, où les taux varient en fonction de l'importance de la masse salariale.

(e) L'Ontario et le Québec prélèvent un impôt sur le capital des institutions d'assurance-vie. La Saskatchewan et le Manitoba prélèvent aussi un impôt sur le capital des sociétés de la Couronne provinciales.

(f) Les contribuables de Terre-Neuve-et-Labrador paient un impôt temporaire pour la réduction du déficit allant jusqu'à 1800\$.

(g) La moyenne est pondérée selon les populations provinciales ou territoriales au 1er juillet 2018.